

Concours sur la voie du sanglier de Montferrat du 06/02 au 08/02/09

Juges : P.Blanc – R.Aymes – B.Bremond – P.Dolla – M.Albinelli.

Journée de Vendredi 06/02/09.

Premier Lâché :

Meute de 7 chiens briquets de pays appartenant à Mr LEIBOFF et Mr BACCIOLI en bon état de chasse.

Découplé au quartier « PRANE » à 09h15, un chien est mis à la voie, il prend connaissance de cette dernière et se récrie immédiatement. Le reste de la meute sera découplé à 09h21 il s'ensuit d'un court rapproché sur 150m à 9h31 un sanglier et observé par un juge poursuivi par un chien qui fut arrêté à 09h36. Après 20 minutes de récrit désordonné 4 chiens rallient la voie du sanglier précédemment chassé. 3 chiens sont arrêtés le 4 eme chien retourne dans l'enceinte et rameute les deux derniers chiens chassant un animal non identifier, ils seront arrêtés sur la route goudronné. Malgré un terrain détrempe les chiens auront fait preuve de passion et de persévérance.

Deuxième Lâché :

Meute de 8 chiens gascons saintongeais et briquet griffon vendéen appartenant à Mr ZACCHEI et Mr FERAUD en très bon état de chasse.

Découplé au quartier « PIOL » à 11h15 tous les chiens sont mis à la voie, il s'ensuit un rapproché difficile ou les chiens sont mis en défaut à l'exception de deux chiens qui relèveront ce dernier. Plusieurs chiens rallieront les chiens de tête il s'en suivra d'un lancer à 12h30 après 23 minutes de menées 5 chiens seront arrêtés sans que l'animal de chasse n'ait été vu, un chien n'a pas pu être arrêté il sera retrouvé dans l'après midi sans vie suite à des blessures de sanglier.

Malgré une averse incessante et un animal de chasse non vu la meute aura fait preuve d'une belle cohésion et auront chassé de manière appliquée.

Troisième Lâché :

Pas eu de lâché car forte averse. Le propriétaire de la meute n'a pas voulu effectuer le lâché.

Journée du Samedi 07/02/09

Juges : P.Blanc – R.Aymes – B.Bremond – M.Albinelli.

Premier Lâché :

Meute de 10 chiens appartenant à Mr RICOLVI et Mr ONA composé de chiens courant Schwytzois, d'un petit chien courant suisse et de Bruno du jura en très bon état de chasse.

Découplés au quartier « St ANNE » à 09h35. Lancé à 09h38 expté un Bruno du Jura qui ralliera 15 minutes plus tard. Il s'ensuit une menée vigoureuse et sonore qui se séparera en deux.

A 10h22 six chiens seront vus sans pouvoir identifier l'animal de chasse. La deuxième menée sortira à 10h35 de l'enceinte chassé, avec un des animaux de chasse.

Meute ayant poursuivi l'animal de chasse avec fougue et sans perdre un coup de voix.

Deuxième Lâché :

Meute composée de 7 chiens, de type griffon bleu de Gascogne et porcelaine appartenant à Mr SERINI, chien en bon état de chasse.

Découplés au quartier « PRARE » à 13h57. Les chiens quêtes chacun de leur côté.

14h25, 3 chiens griffon sont vus par un juge entrant dans « Saragne » sans aucun récrient.

14h34, 3 chiens griffon bleu sont vus par un autre juge sortant du quartier « Saragne » chassant activement une voie en direction du lieu du découpler. Pendant ce temps 3 chiens ne rallient pas cette menée et quête de leur côté, un seul chien ralliera la menée.

à 15h00 deux chiens sont récupérés sur la piste.

à 15h04, 4 chiens seront arrêtés sur la voie de l'animal chassé sur la route goudronnée.

Chiens chassants avec passion mais n'ayant pas l'habitude de chasser amener.

Troisième Lâché :

Meute composée de 7 chiens, type Gascon saintongeais appartenant à Mr BOUDILLON en bon état de chasse.

Découplés au lieu dit « la cassade » à 15h50 les chiens empaument la voie et il s'ensuit un lancé vigoureux, l'animal de chasse sera poursuivi environ une heure.

à 17h03, 6 chiens sont vus au ball trap se récriant sporadiquement et à 17h16 ils seront récupérés.

Chiens bien gorgés, chassant en meute et obéissant, à noter la présence d'un jeune conducteur aidant son papa, félicitation à la jeune relève.

Journée du Dimanche 08/02/09.

Juges : P.Blanc – R.Aymes – B.Bremond – M.Albinelli – Q.Gaglio.

Premier Lâché :

Meute composée de 6 chiens, de type Porcelaine et griffon en bon état de chasse appartenant à Mr BALESTRA, Mr POLET et Mr BARBERIS.

Découplé à 08h57 au lieu dit « en PRANNE » un premier chien se récrie vivement sur la voie, puis un deuxième et le reste de la meute est découplé.

Un court rapproché s'ensuit et à 09h01 le lancé se produit.

à 09h15, un sanglier avec 150m d'avance sur 6 chiens et vu par un juge au lieu dit « le grand suit » la menée est vivante et sonore.

15 minutes plus tard l'animal chassé veut sauter la route goudronnée après le lieu dit « la truffière », dérangé par la présence de juge sur cette route le sanglier double sa voie.

3 porcelaines arrivent bien groupé et après un léger balancé, les trois chiens reprendront la voie de l'animal.

Les 3 autres chiens avec 600m de retard rallient les chiens de tête et la menée traversera la route goudronnée.

Après s'être fait battre dans l'adret pendant plus d'une heure les chiens ne présenteront plus la même cohésion qu'au départ. La meute chassera jusqu'au bout du temps imparti.

Deuxième Lâché :

Meute composée de 8 chiens, de type griffon bleu appartenant à Mr BROQUIER, Mr DEVINE et Mr SAGE en excellent état de chasse.

Les chiens sont découplés à 11h04 au lieu dit « issard » ils reconnaissent immédiatement la voie et se récrient. Un rapproché s'ensuit pendant 10 minutes, un animal est lancé au bout de quelques minutes la meute se sépare et les animaux seront chassés jusqu'à la fin du temps imparti.

Etant donné la densité du milieu l'animal de chasse n'a pas été identifié par les juges.

Troisième Lâché :

Meute composée de 6 chiens, de type Porcelaine, de Mr dezzani d'un bon modèle, en bon état de chasse.

Découplés à 15h35 au lieu dit la « MISERE ». Un premier chien est mis à la voie qu'il empaume immédiatement le reste de la meute est découplé, il s'ensuit un court rapproché et l'animal sera lancé.

A 15h40, 2 sangliers seront vus par un juge au bord de la rivière. 4 chiens poursuivent vivement les animaux de chasse. Un autre chien poursuit une voie différente. à 16h20 un chien est arrêté sortant du « grand coulet ».

A 16h06, 4 chiens seront vus derrière l'animal de chasse.

2 chiens chasseront jusqu'à la fin du temps imparti un sanglier qui sera revu par un juge à 17h04. Lot très vigoureux et passionné.